



ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES <i>Nombre de membres :</i> <i>En exercice : 9</i> <i>Présents : 7</i> <i>Votants : 7</i> <i>Procurations : 0</i> <i>Date de convocation :</i> 28 novembre 2025 <i>Date d'affichage :</i> 05 décembre 2025	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES Le quatre décembre deux mille vingt-cinq , à 14 heures et 00 minutes, les membres du Bureau de l'Association Foncière, convoqués légalement, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Commune de Gennes, sous la présidence de Monsieur Jean Simondon, président de l'Association Foncière Etaient présents : BEAUD Jean, CHOUFFE Jean-Claude, DACH Roger, GENILLOUX Jean-Pierre, GENILLOUX Philippe, HUGOT Jean-Pierre, SIMONDON Jean Excusés : DDT du Doubs Procurations : Absents : HIRCHI Céline, JANNIN Jean-François, Secrétaire : Philippe GENILLOUX
--	--

Délibération AFR 251202 : Décision Budgétaire Modificative

Considérant l'opération liée à la cession d'une parcelle de l'Association Foncière, des opérations d'ordres sur le budget de l'Association Foncière doivent être intégrées, le bureau de l'Association Foncière après présentation décide à l'unanimité d'adopter une Décision Budgétaire Modificative du Budget (DM1) qui permet d'équilibrer les chapitres d'ordres en fonctionnement et investissement :

- dépense d'investissement de + 1 650 € au compte 204412 chapitre 041
- recette d'investissement de + 1 650 € au compte 2111 chapitre 041
- dépense de fonctionnement : + 1890 € au compte 6752 chap 042
- recette de fonctionnement : + 1890 € au compte 7752 chap 77
- recette d'investissement : + 1890 € au compte 2111 chap 040
- recette d'investissement : - 1 890 € au compte 024 chap 024

Le Président
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture